

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
28 février 2007
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 21 février 2007, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement de la République du Soudan souhaite que soit maintenu sur la liste des questions soumises à l'examen du Conseil de sécurité le point 4 du paragraphe 10 de l'exposé succinct sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen (S/2007/10, du 9 février 2007), qui est intitulé « Lettre datée du 20 février 1958, adressée au Secrétaire général par le représentant du Soudan (S/3963) ».

Je vous saurais gré de bien vouloir faire circuler le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Abdel Mahmoud **Abdel Halim**

